

L'atelier de Béatrice Allard

Règlement 2019-2020

La table des matières

L'ESPRIT DE L'ATELIER	2
L'ORGANISATION DES COURS	2
HORAIRES DE L'ATELIER POUR LES COURS ADULTES	2
TARIFS	3
COURS SUR RESERVATION	4
LES STAGES	5
<i>Pour les adultes (formations)</i>	5
<i>Pour les enfants (stages)</i>	5
<i>Animation anniversaire</i>	5
LA VIE EN COMMUNAUTE DANS L'ATELIER D'ART PARTICIPATIF	5
CONVIVIALITE	6
PHOTOS	6
PROJET : EXPO COMMUNE	6
LES ANNEES PRECEDENTES	6
LE THEME DE L'ANNEE 2019-2020	7

Interrogations diverses

- [Est-il possible de parrainer un proche ?](#)
- [Puis-je réaliser une pièce en dehors de l'atelier ?](#)
- [Quand se déroule le repas de fin d'année ?](#)
- [Comment puis-je réserver mon stage enfant ?](#)



Béatrice Allard

Atelier Céramique
25 bis avenue du Général Leclerc
54200 DOMMARTIN-LES-TOUL
09.82.45.80.75
06.10.19.45.51

contact@beatriceallard.fr

L'atelier de Béatrice Allard

Règlement 2019-2020

L'ESPRIT DE L'ATELIER

Grâce à ma formation professionnelle de céramiste plasticienne, j'ai la chance de connaître et de pratiquer de nombreuses techniques permettant de réaliser des objets autant utilitaires qu'artistiques. Mes compétences en enseignement sont un atout supplémentaire pour partager cet art qui me passionne avec ceux qui le souhaitent. C'est pour cette raison qu'en septembre 2011, j'ai ouvert mon atelier pour commencer sur une demi-journée afin de partager mon savoir-faire.

Depuis septembre 2012, j'y consacre une grande partie de mon temps, et vous êtes de plus en plus nombreux à venir réaliser des pièces très personnelles avec mon soutien technique et artistique.

J'ai envie de continuer cette aventure passionnante avec vous et d'autres, tout en restant dans l'esprit que je m'étais fixée : **un atelier convivial, avec de petits groupes, et une certaine liberté proposée, tant dans les horaires que dans la fréquence souhaitée par chacun.** En effet, chacun n'a pas la même disponibilité pour pratiquer un loisir, chacun d'entre vous est unique, aime des choses différentes, et mon objectif est de mettre toutes mes compétences à votre service avec le plus de liberté possible pour vous, afin de vous accompagner au mieux dans vos créations personnelles, tout en vous apprenant des techniques variées mais toujours adaptées à vos réalisations.

Cet atelier est donc **un lieu d'ART PARTICIPATIF LIBRE** qui ne continuera d'exister qu'avec votre soutien et votre implication.

Afin que chacun trouve sa place et s'épanouisse du mieux possible il est nécessaire d'avoir un fonctionnement d'atelier « rigoureux » ...

L'ORGANISATION DES COURS

Horaires de l'Atelier pour les cours adultes

Afin que chacun puisse trouver un créneau qui lui convient, voici les **plages horaires proposées pour les cours**, avec la possibilité d'adaptation en fonction de vos projets, et de mes contraintes professionnelles et personnelles.

Jour de la semaine	Horaires
Lundi	10h – 12h
Mardi	10h – 12h 14h – 21h
Mercredi	10h – 12h 14h – 19h



Béatrice Allard

Atelier Céramique
25 bis avenue du Général Leclerc
54200 DOMMARTIN-LES-TOUL
09.82.45.80.75
06.10.19.45.51

contact@beatriceallard.fr

L'atelier de Béatrice Allard

Règlement 2019-2020

Les séances sont d'un minimum de 2 heures (tout temps de présence supplémentaire sera facturé au prorata) :

Vous pouvez décider de rester plus de deux heures si vous souhaitez avancer, terminer une pièce, ou lorsqu'une réalisation le nécessite (on le décide ensemble en programmant le temps nécessaire). Mais cela en fonction des places disponibles du cours suivant, ou du nombre d'inscrits sur les demi-journées proposées, ou encore selon ma disponibilité (comme cela s'est déjà pratiqué les années précédentes).

Tarifs

Tarif	Prix	Détails
Tarif 1 : Découverte	70€	Deux séances d'environ 2h Tout compris
Tarif 2 : Développer son sens artistique	140€	Forfait de 10h de cours Payable lors de l'inscription
Tarif 3 : Le bon compromis	390€	Forfait de 30h de cours Payable lors de l'inscription Règlement en 2 fois accepté
Tarif 4 : Pour les accros	660€	Forfait de 60h de cours Payable lors de l'inscription Règlement en 3 fois accepté

Les règlements peuvent se faire par chèque à l'ordre d'ARGILYS ou en espèces

Le tarif indiqué comprend :

- L'enseignement
- **Le matériel** : outils, planches, moules...
- **Les matériaux** : les engobes, les émaux, les oxydes, les pigments...
- **Les cuissons** : biscuit, faïence, grès, raku, enfumages à froid ou à chaud...
- **Ainsi que tout le temps que je consacre à gérer l'atelier pour vous** : confection de moules, d'engobes, d'émaux, prise en charge de vos pièces (chargement et déchargement fours entre autres...), rangement et nettoyage (entre autres des planches sur lesquelles sont stockées vos pièces à cuire...)

Auquel il faut ajouter le prix de la terre (voir tableau affiché à l'atelier).



Béatrice Allard

Atelier Céramique
25 bis avenue du Général Leclerc
54200 DOMMARTIN-LES-TOUL
09.82.45.80.75
06.10.19.45.51

contact@beatriceallard.fr

L'atelier de Béatrice Allard

Règlement 2019-2020

Cours sur réservation

Une **GRANDE LIBERTE** vous est proposée concernant vos cours (contrairement à d'autres activités) comme la fréquence, les horaires, la durée du cours...

Vous pouvez réserver :

- « à l'année » dans un créneau déterminé, en m'indiquant dès que possible les périodes où vous serez absent(e)s

- « à votre guise » par mail ou par téléphone dans le créneau qui vous intéresse **sous réserve de place(s) disponible(s)**.

Conditions particulières :

1. Le nombre de places étant limité, **toute séance non annulée UNE SEMAINE A L'AVANCE sera facturée.**
2. Il est possible que j'annule certains cours (à l'avance bien entendu) pour des raisons professionnelles (expos, interventions...) ou personnelles.
3. Les heures achetées sont utilisables durant toute l'année scolaire dans n'importe quel créneau proposé, **mais perdues si elles ne sont pas consommées.**
4. En fin de chaque année scolaire, les élèves doivent récupérer leur(s) terre(s) et leurs objets en cours, tout ce qui ne sera pas repris deviendra propriété de l'atelier (excepté bien entendu les pièces devant être cuites pendant la période de vacances !)

Attention

Remarques :

1. Il est possible de **réaliser des pièces en dehors de l'atelier**, mais bien entendu, leurs cuissons seront facturées (vous pouvez me demander les tarifs, ou les consulter puisqu'ils sont affichés à l'atelier)
2. **Parrainage** : comme vous êtes mes meilleurs ambassadeurs, toute personne qui viendrait de votre part prendre des cours à l'atelier vous rapportera un chèque cadeau valable sur l'ensemble de la « boutique » (10€ pour le tarif 2 : 15€ pour le tarif 3 et 20€ pour le tarif 4). N'oubliez pas de me le rappeler !
3. **Toute pièce réalisée à l'atelier ne peut être vendue sans mon autorisation puisqu'elle contient un peu de moi, et que ce lieu doit rester un atelier de création et non de production pour ce qui concerne mes élèves en loisirs.**



Béatrice Allard

Atelier Céramique
25 bis avenue du Général Leclerc
54200 DOMMARTIN-LES-TOUL
09.82.45.80.75
06.10.19.45.51

contact@beatriceallard.fr

L'atelier de Béatrice Allard

Règlement 2019-2020

Les stages

Pour les adultes (formations)

Certains stages peuvent être organisés sur demande.

Leurs tarifs dépendront du temps et du matériel fourni.

Le règlement sera fait en deux temps : 50% à l'inscription (non remboursable en cas d'absence) et 50% à la fin du stage.

Pour les enfants (stages)

- Des stages pour enfants sont régulièrement prévus pendant les vacances scolaires, ils sont généralement de **deux heures**, avec en général un thème ou une technique imposée. Ils nécessitent un travail en amont (comme le tournage de formes, la confection de « moules »...), et en aval (comme la vérification des soudures, éventuellement l'évidage des pièces, le ponçage, l'émaillage des pièces avant la seconde cuisson).
- Le goûter est compris

Le tarif d'un stage est de 30€ à régler lors de l'inscription (et non remboursable en cas d'absence), sur place ou via mon [site internet](#).

Les réalisations sont récupérées à l'atelier après séchage et 2 cuissons de plusieurs jours. Je vous enverrai un mail pour vous en informer.

Animation anniversaire

Des anniversaires sont organisés à l'Atelier sur demande pour un groupe de 6 à 10 enfants. Même principe que les stages avec une réalisation choisie en accord avec la famille. Par contre le goûter après l'activité sera apporté par les parents.

LA VIE EN COMMUNAUTE dans l'atelier d'art participatif

L'atelier se veut être un endroit de co-création, et pour que chacun trouve sa place, et s'y sente bien, il est nécessaire de faire preuve de civisme, et de respect collectif.

- L'atelier mettant à votre disposition tout le matériel nécessaire, il est demandé d'en prendre soin, de ne pas gaspiller (les matières premières étant relativement coûteuses), de penser au recyclage de terres et d'émaux, oxydes en utilisant les récipients prévus à cet effet (pour préserver notre planète, et ne pas boucher les conduits d'évacuations) ... et de replacer les choses à leur place une fois nettoyées si nécessaire.



Béatrice Allard

Atelier Céramique
25 bis avenue du Général Leclerc
54200 DOMMARTIN-LES-TOUL
09.82.45.80.75
06.10.19.45.51

contact@beatriceallard.fr

L'atelier de Béatrice Allard

Règlement 2019-2020

- Chaque personne dispose d'étiquettes à son nom pour archiver sa terre et ses pièces en cours. Il est évident que chacun doit **avant la fin de sa séance laver et ranger le matériel utilisé (moule, outil, planche...), nettoyer son plan de travail, balayer si nécessaire et ranger sa terre et sa ou ses pièces en cours aux endroits prévus à cet effet.**

Convivialité

- Du café et du thé sont à votre disposition pendant les cours, **sous réserve que vous fournissiez régulièrement la matière première (café, thé)**. Il est bien entendu toujours possible comme les années passées d'apporter des gâteaux, chocolats à partager avec « votre » groupe....
- **Le « traditionnel » repas** avec les conjoints qui le souhaitent est toujours un bon moment de partage en tous genres... très apprécié par ceux qui peuvent y participer, et regretté par les autres ! Il aura lieu lors du week-end des J E M A le **11 avril 2020 en même temps que votre expo**

Photos

Il m'arrive de prendre des photos afin de mémoriser des ambiances de travail, des évolutions de pièces, des réalisations terminées. J'en mets certaines sur Facebook, sur mes flyers (avec votre autorisation écrite) ou autres supports, afin de montrer le travail réalisé et de susciter l'envie à d'autres de nous rejoindre ; vous êtes mes meilleurs ambassadeurs ou ambassadrices !

PROJET : expo commune

Les années précédentes

Pour l'année 2014-2015, nous avons travaillé autour du thème « sculpture » et fait une exposition lors des journées européennes des métiers d'art qui a eu lieu en mars

Pour l'année 2015-2016, nous avons travaillé autour du thème « végétal » et fait une exposition en juin

Pour l'année 2016-2017, nous avons travaillé autour du thème « contrastes » et l'exposition a eu lieu les 16 et 17 septembre

Pour l'année 2017-2018, nous n'avons pas fait d'expo, et nombreux d'entre vous le regrettent...comme moi d'ailleurs....

Pour l'année 2018-2019, nous avons travaillé autour du thème « contenants » et l'exposition a eu lieu en avril lors des journées des métiers d'arts.



Béatrice Allard

Atelier Céramique
25 bis avenue du Général Leclerc
54200 DOMMARTIN-LES-TOUL
09.82.45.80.75
06.10.19.45.51

contact@beatriceallard.fr

L'atelier de Béatrice Allard

Règlement 2019-2020

Le thème de l'année 2019-2020

Sera « **Terre partagée** » en clin d'œil à l'ambiance de l'atelier et dans l'esprit d'y associer une autre matière : métal, bois, verre...

Chaque personne prenant des cours à l'atelier exposera une ou plusieurs réalisations lors des JEMA qui aura lieu le week-end du 11/12 avril 2020. C'est l'occasion de mettre en scène vos œuvres ; d'avoir le regard d'un public avisé lors de ces journées des métiers d'art, et de pouvoir échanger.



Béatrice Allard

Atelier Céramique
25 bis avenue du Général Leclerc
54200 DOMMARTIN-LES-TOUL
09.82.45.80.75
06.10.19.45.51

contact@beatriceallard.fr